



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 31 octobre 1960

Les soixante-treize Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans les documents INFCIRC/16 et INFCIRC/16/Add. 1.

Afghanistan	France	Pologne
Albanie	Ghana	Portugal
Allemagne (République fédérale d')	Grèce	République Arabe Unie
Argentine	Guatemala	République Dominicaine
Australie	Haïti	Roumanie
Autriche	Honduras	Royaume-Uni de
Belgique	Hongrie	Grande-Bretagne et
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Inde	d'Irlande du Nord
Birmanie	Indonésie	Saint-Siège
Brésil	Irak	Salvador
Bulgarie	Iran	Soudan
Cambodge	Islande	Suède
Canada	Israël	Suisse
Ceylan	Italie	Tchécoslovaquie
Chili	Japon	(République socialiste de)
Chine	Luxembourg	Thaïlande
Colombie	Maroc	Tunisie
Corée (République de)	Mexique	Turquie
Cuba	Monaco	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Danemark	Nicaragua	Union des Républiques socialistes soviétiques
Equateur	Norvège	Union Sud-Africaine
Espagne	Nouvelle-Zélande	Venezuela
Etats-Unis d'Amérique	Pakistan	Viet-nam
Ethiopie	Paraguay	Yougoslavie
Finlande	Pays-Bas	
	Pérou	
	Philippines	